



## PREFET DU MORBIHAN

SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

Arrêté préfectoral portant modification de la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lann-Bihoué

Le Préfet du Morbihan  
Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R. 571-80,  
Vu le Code de l'urbanisme,  
Vu le Code de l'aviation civile,  
Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2016 portant renouvellement de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lann-Bihoué,  
Vu la délibération du Conseil communautaire de Lorient Agglomération en date du 4 avril 2017 désignant Mme Françoise Ballester, suppléante de M. Jo Daniel au sein de cette commission,  
Vu le remplacement de Madame Céline Martinez par M. Loïc Bardin à la direction de l'aéroport Lorient-Bretagne Sud,  
Considérant qu'il y a lieu de renouveler la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lann-Bihoué,  
Sur proposition du sous-préfet de l'arrondissement de Lorient,

ARRETE

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2016 est abrogé.

Article 2 : La Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Lann-Bihoué présidée par le Préfet du Morbihan ou son représentant est composée comme suit :

### 1 – Représentants des collectivités locales :

Titulaires	Suppléants
<b>Représentants de la région Bretagne</b>	
M. Pierre POULIQUEN	M. Jean-Michel LE BOULANGER
<b>Représentants de Lorient Agglomération</b>	
Mme Armelle NICOLAS	M. Tristan DOUARD
M. Jean-Michel BONHOMME	M. Michel DAGORNE
M. Joël DANIEL	Mme Françoise BALLESTER
M. Loïc TONNERRE	M. Ronan LOAS
M. Marc BOUTRUCHE	Mme Céline LEGENDRE

### 2 – Représentants des professions aéronautiques :

M. le Commandant de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué, ou son suppléant,  
M. le Commandant de la Flotille 23 F, ou son suppléant,  
Mme le chef du bureau « maîtrise des risques » à la BAN, ou son suppléant,  
M. le Commandant adjoint opérations de la BAN, ou son suppléant,  
M. Loïc BARDIN, représentant la direction de l'aéroport civil, ou son suppléant, M. Philippe LE GAL,  
M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, ou son suppléant,  
M. Pierre GHEYSSENS, représentant l'aéroclub de la région de Lorient, ou son suppléant, M. Stephane RUELLAN.

### 3 – Représentants des associations :

#### ➤ Représentants des associations de protection de l'environnement

Titulaires	Suppléants
<b>Tarz Héol</b>	
M. Thierry LE FLOCH	M. Laurent DELCHER
<b>UMIVEM</b>	
M. Joseph LE STRAT	Mme Elodie MARTINIE-CROUSTY

#### ➤ Représentants des associations de riverains

Titulaires	Suppléants
<b>Les riverains de Lann-Bihoué</b>	
M. Jean-Christophe FROIDEFOND	-
M. Alain ARDJOUN	Mme Anne-Marie LE STRAT
M. Joël GARGAM	Mme Nadine LE FLECHER SEGUIN
<b>Protection et défense de Lann-Bihoué</b>	

Quai de Rohan – 56325 LORIENT Cédex – Tel. 02 97 84 40 00 – Télécopie 02 97 21 60 93 – www.morbihan.pref.gouv.fr

M. Jean-Paul HENANFF	M. Yves LEMARDELLEE
M. Jean LOUARN	M. Jean ROBIC

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le sous-préfet de Lorient sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan et dont copie sera adressée à :

- Mme la ministre des Armées, Secrétariat général pour l'Administration, Direction des affaires juridiques
- M. le ministre de la Transition écologique et solidaire, Direction générale de l'aviation civile
- M. le Vice-amiral d'escadre, préfet maritime de l'Atlantique,
- M. le Commandant de la base aéronautique navale de Lann-Bihoué

Lorient, le 6 décembre 2017

Pour le sous-préfet de Lorient, et par délégation, le secrétaire général de la Préfecture,  
Cyrille LE VELY